



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Du 11 mars 2024 à 18H00

Mairie de Pompignan

Le Conseil Municipal dument convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, le 11 mars 2024, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Fougairolle.

Secrétaire Général : 0

Présents : Messieurs Michel Fougairolle, Serge Semenoff, Daniel Teissonnière, Matthieu Baissade, Florent Cuvillier, Gilles Méjean, et Mesdames Nadège Leblond, Charlotte Martin, Amandine Lerond-Pluquet.

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Virginie Kusosky pouvoir à Mr Serge Semenoff

Mr Sébastien Crès pouvoir à Mr Gilles Méjean

Mr Bruno Durand pouvoir à Mr Florent Cuvillier

Absents : Mme Céline Durand, Mr Guillaume Alba.

Secrétaire de séance : Madame Nadège Leblond.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Début du Conseil à 18H08

Date de convocation : 05 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 12

Ordre du Jour :

1. Approbation du PV de la séance du 26 février 2024.
2. Autorisation à Monsieur le Maire à signer le devis LAUPIE pour le programme de voirie.
3. Autorisation à Monsieur le Maire pour entamer les démarches pour contracter un emprunt – Programme de voirie.

Point 1 : Approbation du PV de la séance du 26 février 2024.

Mr le Maire propose d'approuver le Procès-verbal du Conseil municipal du 26 février 2024. Mr le Maire demande s'il y a des questions, il précise la remarque envoyée par mail par Mr Bruno Durand au sujet de l'approbation du conseil extraordinaire du 19 janvier 2024, où il précise s'être abstenu lors du vote.

Mr le Maire indique qu'il se souvient bien que Mr Durand ne s'est pas abstenu sur ce vote, Mme Leblond Nadège secrétaire de la dite séance indique qu'elle a noté la même chose.

Mr Serge Semenoff indique aussi que Mr Bruno Durand, s'est abstenu au PV du 22 janvier 2024, mais pas sur celui du 19 janvier 2024.

Mr le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil municipal a pris connaissance du PV de la séance du 26 février 2024, après délibération, il a été approuvé à l'**Unanimité**.

Nombre de votant : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Point 2 : Autorisation à Monsieur le Maire à signer le devis LAUPIE pour le programme de voirie.

Mr le Maire indique que la commission voirie, s'est réunie, et travaille sur ce dossier depuis 2021, Mr serge Semenoff indique que c'est la société LAUPIE qui a remporté le marché qui se trouve être un marché à bon de commande. Celui-ci est donc très avantageux pour la commune, car les prix ont été fixés en 2021 et ne peuvent pas être réévalués jusqu'à la fin du contrat. Nous avons donc les prix d'avant la crise.

Montant du devis pour les travaux de voirie (chemins) 180 000 €.

Début des travaux prévu fin mars.

Mr le Maire demande s'il y a des questions, et propose de passer au vote.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail de l'Autorisation à Mr le Maire à signer le devis LAUPIE, après délibération, il a été approuvé à l'**Unanimité**.

Nombre de votant : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Point 3 : Autorisation à Monsieur le Maire pour entamer les démarches pour contracter un emprunt – Programme de voirie.

Mr le Maire indique suite à la validation du devis des travaux de la société LAUPIE, il faut que le conseil l'autorise à entamer les démarches pour contracter un emprunt.

Une consultation auprès de trois financeurs (banques) a été lancée :

- La banque Postale
- La caisse d'épargne
- Le crédit agricole

Mr le Maire précise qu'il ne s'agit pas encore de choisir qui fera le prêt, mais bien de l'autoriser à faire les démarches préalables.

Mr Florent Cuvillier demande si le conseil aura ensuite les propositions ?

Mr serge Semenoff indique que la commission a déjà commencé à étudier les propositions reçues, et attend de voir si la municipalité en reçoit d'autre et ensuite, il y aura un retour auprès du Conseil municipal.

Mr le Maire demande s'il y a des questions, et propose de passer au vote.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail de l'Autorisation à Monsieur le Maire pour entamer les démarches pour contracter un emprunt. – Programme de voirie, après délibération, il a été approuvé à l'**Unanimité**.

Nombre de votant : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Fin du Conseil Municipal à 18h23

Le Maire,



Michel Fougaure

La secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nadège Labfond'.

Nadège Labfond.

